

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE, INC.**

**Samedi 28 mai 2005, 17h
Salle 2R09, Ivey Building, Université Western Ontario**

MEMBRES PRÉSENTS:

John Archibald (Calgary; Vice-président), Yves Roberge (Toronto; Vice-président), Martha McGinnis (Calgary; Secrétaire), Peter Avery (York), Pat Balcom (Moncton), Heather Burnett (Queen's), Wladyslaw Cichocki (UNB), Elizabeth Cowper (Toronto), Sarah Cummins (Laval), Luba Dachevski (Western), Rose-Marie Déchaine (UBC), Monique Dufresne (Queen's/UQAM), Carrie Dyck (Memorial), Dana Geber (Ottawa), Jila Ghomeshi (Manitoba), Elaine Gold (Toronto/Queen's), Daniel Currie Hall (Toronto), David Heap (Western), Alana Johns (Toronto), Alexei Kochetov (SFU), Sylvie Lam (Sherbrooke), Marguerite MacKenzie (Memorial), Eric Mathieu (Ottawa), Katrina Petrik (Ottawa), Mihaela Pirvulescu (Toronto), Keren Rice (Toronto), Maria Luisa Rivero (Ottawa), Jeff Tennant (Western), Lisa Travis (McGill), Mireille Tremblay (Queen's), Marie-Thérèse Vinet (Sherbrooke), Etleva Vocaj (UQAM).

NON-MEMBRES PRÉSENTS:

Wafa Bitar (CRSH), Donna Pennee (FCSH), Jackie Wright (FCSH), Neil Wick (Ottawa).

1.0 PRESENTATIONS (J. Archibald)

On a présenté les membres du Conseil d'administration de l'ACL: John Archibald (Président), Yves Roberge (Vice-président), Henrietta Cedergren (Présidente sortante, in absentia), Marguerite MacKenzie (Trésorière), Martha McGinnis (Secrétaire), Rose-Marie Déchaine (Rédactrice de la RCL), David Heap (Président du Comité de programme), Carrie Dyck (Membre associée), Alana Johns (Membre associée), Claire Gurski (Membre étudiante, in absentia).

2.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été PROPOSÉ par Balcom et SECONDÉ par Cummins que l'ordre du jour soit adopté.
Motion ADOPTÉE.

3.0 PRESENTATIONS

3.1 LA FEDERATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (D. Pennee, J. Wright)

Le thème général de la FCSH pour les années à venir est le futur de la profession. On a écrit un rapport visant à répondre aux besoins des nouveaux universitaires et on va commanditer une conférence sur l'enseignement post-secondaire à Ottawa. Les sujets traités incluent : les droits d'auteur vs l'accès aux connaissances publiques; les demandes de subvention électroniques ; le financement pour les sciences sociales et les meilleures pratiques pour les associations universitaires.

Le fédéral a augmenté le financement accordé aux provinces pour l'enseignement post-secondaire. Le CRSH a ajouté 10 millions de dollars pour les subventions ordinaires de recherche. Cependant, ceci n'est pas suffisant pour faire face à l'augmentation de la compétition. Le CRSH augmente aussi le financement pour le Programme d'aide à l'édition savante. Le CRSH et la FCSH ont travaillé de pair, bien que le Président, Marc Renaud, quitte maintenant le CRSH. La campagne de financement de la FCSH a, elle aussi, été un succès.

Les congrès à venir se tiendront à l'université York, du 27 au 30 mai (2006), à l'université de la Saskatchewan (2007), à l'université de la Colombie-Britannique (UBC ; 2008), à Ottawa (2009) et à Montréal (2010).

3.2 Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (W. Bitar)

Le montant moyen demandé par subvention ordinaire de recherche était très élevé l'an dernier. Le CRSH a réduit de 30% le montant accordé aux demandes individuelles, mais les montants ont quand même été très importants. On a accordé des fonds à seulement 25% des demandes provenant de candidats juniors. La linguistique performe bien dans le programme GTRC ; France Martineau a reçu une subvention en 2005, Gary Libben en 2004.

Déchainé estime que le comité pour la subvention *Les textes, les documents visuels, le son et la technologie* a jugé les demandes de l'étroite perspective des études littéraires.

4.0 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE 2004

Il a été PROPOSÉ par Rice et SECONDÉ par Heap que le procès-verbal de 2004 soit approuvé. Motion ADOPTÉE.

5.0 REMARQUES DU PRESIDENT (J. Archibald)

Remerciements: Archibald a remercié les membres sortants du Conseil, Carrie Dyck (Membre associée) et Henrietta Cedergren (Présidente sortante). Merci aussi à Christine Tellier (Présidente du Comité de programme), qui n'a malheureusement pas pu terminer son mandat, et à Ileana Paul (membre sortante, Comité des candidatures). Remerciements spéciaux à David Heap (Président du Comité de programme par intérim et représentant local), et à la Présidente de la Chaire de recherche du Canada, Ileana Paul, pour avoir organisé la réception du midi et à l'université Western Ontario, au Département de français et au programme de linguistique pour leur hospitalité. Merci aussi à Yves Roberge, Chiara Frigeni et Magdalena Goledzinowska (table ronde sur les cahiers); Pat Balcom (session sur le statut des femmes); Yvan Rose (responsable du bulletin électronique de l'ACL); Daniel Currie Hall (site internet); Eliane Lebel (traduction); Alana Johns (Prix pour la communication étudiante); Yves Roberge, Martha McGinnis et Marie-Odile Junker (Rédacteurs des Actes de 2004). Claire Gurski (Membre étudiant du Conseil) de l'université Western Ontario a offert d'être la rédactrice des actes de 2005, qui seront encore une fois publiés en ligne. Sarah Cummins désire également remercier Paul Pupier, Rédacteur des comptes rendus sortant pour la RCL, pour ses efforts dévoués.

Sessions mixtes: Une session mixte avec l'ACLA, qui comprendra une session plénière sur l'acquisition de la langue seconde avec Robert Gardner, aura lieu lundi, et il y aura une session mixte avec l'Association canadienne des hispanistes mardi, incluant un dîner interdisciplinaire financé par la FedCan.

Programmes: Le programme de linguistique à Concordia accepte à nouveau des étudiants. L'université Trinity Western propose une nouvelle maîtrise en linguistique.

6.0 NOUVELLES QUESTIONS

6.1 Amendements aux Statuts et règlements (J. Archibald)

Il y a eu plusieurs propositions d'amendement (ci-joints): réduire le mandat du membre étudiant du Conseil de deux à un an; proposer un mandat de cinq ans pour le représentant de la FedCan; retirer les sous-comités sur les langues autochtones et sur le statut des femmes de la liste des comités actifs; et créer un cadre pour la formation de comités ad hoc. Tous les amendements ont été reçus avec 19 votes ou plus sur 25. La plus grande contestation concernait les changements aux comités actifs. Le Conseil s'est engagé à nommer des présidents pour les nouveaux comités ad hoc sur les langues autochtones et sur le statut des femmes, qui agiront en tant que conseillers spéciaux auprès du Conseil. Le membre associé senior verra à ce que les événements reliés à ces questions soient inclus à l'horaire du congrès de l'ACL. Les Présidents ont le pouvoir d'élargir leur comité et d'établir de nouveaux objectifs s'ils le désirent. On a invité les personnes intéressées par ces postes à contacter les membres du Conseil. [*Note de la secrétaire:* Pat Shaw (Langues autochtones) et Elaine Gold (Statut des femmes) ont été désignées pour occuper ces postes.]

Le fait d'avoir un membre étudiant provenant de l'université d'accueil au Conseil a grandement facilité les choses cette année. Peter Avery a demandé si le Conseil allait nommer un membre étudiant de l'université de Toronto l'an prochain puisque la conférence aura lieu à l'université York. Le Conseil a souligné que la recommandation du représentant local serait un préalable important dans le choix du candidat.

6.2 Prix pour le rayonnement au-delà de la communauté linguistique (Y. Roberge)

Portée communautaire: Junker a suggéré d'offrir un prix pour le rayonnement au-delà de la communauté linguistique. Roberge a mis l'accent sur l'importance des alliés au sein du monde académique ou des partenaires possédant des ressources. Junker a accepté de rédiger les attributions pour un prix.

Lors de la table ronde de l'an dernier, on a suggéré un prix pour le rayonnement au-delà de la communauté linguistique. Roberge a suggéré des attributions (voir ci-joint) et invite les membres à lui envoyer des commentaires. On propose que le prix soit décerné à quelqu'un qui a contribué à la reconnaissance de la linguistique au sein du public canadien — soit un linguiste (comme Katherine Barber, rédactrice du *Canadian Oxford Dictionary*), ou quelqu'un qui n'est pas de la discipline (comme Jay Ingram, journaliste scientifique). On doit encore résoudre quelques questions pratiques, à savoir quand et à quelle fréquence le prix sera attribué, et en quoi il va consister. La FedCan pourrait peut-être nous aider à amener des lauréats externes au Congrès.

7.0 RAPPORTS

7.1 Rapport de la trésorière (M. MacKenzie)

Voir le rapport ci-joint. Il semble y avoir beaucoup d'argent, mais en réalité, 20 000 \$ seront bientôt transférés à la RCL. Les dépenses du Congrès demeurent plus importantes que les revenus. Le taux de remboursement pour frais de voyage a chuté à seulement 35 % en raison de la hausse du nombre de demandes. MacKenzie peut renvoyer les reçus pour permettre le remboursement à partir d'autres sources de financement.

Western a maintenant un système pour amasser des dons lors de la vente des cahiers de notes de cours ; David Heap a ramassé 1 \$ par cahier pour le sous-comité sur les langues autochtones.

Il a été PROPOSE par Hall et SECONDÉ par Heap que le rapport de la trésorière soit approuvé. Motion ADOPTÉE.

7.2 Rapport de la secrétaire (M. McGinnis)

Voir le rapport ci-joint sur les adhésions à l'ACL. Le nombre d'adhésions est en baisse de plus de 30 % toutes catégories confondues, ce qui est probablement dû au fait que la revue a pris du retard sur l'horaire.

7.3 Rapport de la rédactrice de la Revue canadienne de linguistique (R.-M. Déchaine)

Déchaine a remercié l'équipe de rédaction, incluant Réjean Canac-Marquis, Paul Pupier et les assistants étudiants, de même que le comité de rédaction. La revue a pris du retard, mais Déchaine prévoit avoir rattrapé ce retard d'ici l'an prochain à pareille date. Les taux de soumission augmentent, mais on a besoin de plus de soumissions. La RCL encourage les numéros spéciaux. On invite les récipiendaires du prix de la communication étudiante (et de la mention d'honneur) à soumettre leurs articles à la RCL pour évaluation.

Il a été PROPOSE par Hall et SECONDÉ par Tremblay que le rapport de la rédactrice soit approuvé. Sarah Cummins a demandé si on essayait d'équilibrer les numéros spéciaux et les soumissions non sollicitées. Déchaine a dit que oui, mais qu'il n'y avait pas assez de soumissions non sollicitées. Par exemple, en 2005 il y a eu dix soumissions sollicitées et trois non sollicitées. Motion ADOPTÉE.

7.4 Rapport de la présidente du Comité des candidatures (J. Archibald pour H. Cedergren)

Voir le rapport ci-joint. Le Comité des candidatures a proposé les candidats suivants :

Membre associée (Mandat de deux ans): Gabriela Alboiu, Université York (pour remplacer Carrie Dyck)

Membre, Comité des candidatures (Mandat de deux ans): Kevin Russell, Université du Manitoba (pour remplacer Ileana Paul)

Vice-président, Président élu (Mandat de deux ans): Gary Libben, Université d'Alberta (pour remplacer Yves Roberge)

Présidente, Comité de programme (Mandat de quatre ans, 3 ans à faire): Mireille Tremblay, Université Queen's (pour remplacer David Heap, Président par intérim).

Membre, Comité de programme (Mandat de quatre ans, 1 an à faire): David Heap, Université de Western Ontario (pour remplacer Mireille Tremblay, membre).

Il a été PROPOSÉ par Avery et SECONDÉ par Balcom que le dossier des candidatures soit clos. Motion ADOPTÉE.

7.5 Rapport du président du Comité de programme (D. Heap)

Voir le rapport ci-joint. Heap a remercié les étudiants organisateurs pour leur aide. Le nombre de communications (96) est en hausse par rapport aux cinq dernières années, avec un taux d'acceptation de 86,5 %. 20 % des présentations sont en français et 44 % ont pour auteurs des étudiants. Heap est en train de développer un guide pour le comité de programme. Heap a annoncé une session sur les Approches formelles en acquisition de l'espagnol en collaboration avec l'Association canadienne des hispanistes.

7.6 Rapport de la présidente du Comité du prix pour la communication étudiante (C. Dyck)

Voir le rapport ci-joint. Merci aux 17 évaluateurs pour leur temps et leur expertise, à Peter Avery pour son aide et aux étudiants pour de si intéressantes présentations. La communication gagnante fut "Animacy: The overlooked feature in Persian" par Anousha Sedighi (Ottawa) et la mention honorable est allée à Mike Barrie (Toronto) pour sa présentation "On unifying antisymmetry and bare phrase structure".

7.7 Rapport de la présidente du Comité sur les langues autochtones

Rien à signaler.

7.8 Rapport de la présidente du Comité sur le Statut des femmes en linguistique (P. Balcom)

Balcom a remercié Heap de son aide, et Déchaine pour la publication des résultats du questionnaire sur le Statut des femmes dans la RCL. Le déjeuner-causerie de cette année, concernant le personnel académique occasionnel, était de bonne qualité et a attiré beaucoup de monde. On a proposé de mettre sur pied un système de mentor pour la nouvelle génération de linguistes. On a aussi suggéré que l'ACL pourrait tendre la main aux employées contractuelles. Par exemple, le Comité des candidatures pourrait les considérer pour des postes au service de l'ACL (traditionnellement exclues pour ne pas augmenter leur charge de travail). Les organisateurs locaux pourraient aussi aider les employées contractuelles qui présentent à l'ACL à trouver des places où dormir chez des gens. Elaine Gold est d'accord, soulignant que les employées contractuelles ne peuvent souvent pas assister au congrès parce qu'elles n'ont pas de fonds pour la recherche ou les voyages. MacKenzie a suggéré qu'un poste de Membre associée serait idéal pour les employées contractuelles, car un tel poste ne demande aucune affiliation universitaire. L'ACL couvre aussi les frais de vol des membres du Conseil qui assistent à la réunion annuelle.

8.0 AUTRES QUESTIONS

Heap a annoncé l'événement de 18h au club d'étudiants de 2^e et 3^e cycles et un atelier sur les études françaises.

Roberge a remis un cadeau à Archibald pour le remercier de sa contribution en tant que Président, et particulièrement pour avoir accepté de demeurer en poste une année supplémentaire.

9.0 AJOURNEMENT

Il a été PROPOSE par Balcom et SECONDÉ par Avery que la séance soit levée. La séance a été levée à 18h35.

Le 16 mai 2005

À l'attention des: Membres de l'ACL

De la part de: John Archibald, Président

Sujet: Amendements aux statuts et règlements

Veillez trouver en document joint des propositions d'amendements aux Statuts et règlements de l'Association canadienne de linguistique ainsi qu'un bulletin de vote. Ces propositions ont été discutées au Conseil d'administration.

Nous vous encourageons à participer à cet important scrutin. N'hésitez pas à communiquer vos questions à Martha McGinnis, Secrétaire de l'ACL: mcginnis@ucalgary.ca.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

John Archibald
Président, ACL

1re Partie - droit de vote

Qui a droit de vote

Il est possible que ce bulletin vous soit parvenu même si vous n'êtes plus membre de l'ACL. Toutefois, seuls les votes des membres en règle seront calculés.

Scrutin

Martha McGinnis (mcginnis@ucalgary.ca), Secrétaire de l'ACL, doit recevoir vos votes avant 16h heure standard des Rocheuses (19h30 Terre-Neuve, 19h Atlantique, 18h Est, 17h Centre, 15h Pacifique) le 25 mai 2005.

Résultats

Pour être accepté, un amendement doit recevoir l'appui d'au moins les deux tiers des suffrages exprimés. Un amendement qui a été accepté entre en vigueur immédiatement.

2e partie – Propositions

Les membres sont invités à voter sur les propositions suivantes:

Propositions d'amendements aux statuts

Proposition 1. Que l'article 8 des statuts soit amendé de la façon suivante (le texte à effacer est ~~barré~~ et le texte révisé est en *italiques*).

Explication: Malgré un amendement récent des statuts et règlements ayant résulté en l'ajout d'un membre étudiant au Conseil d'administration de l'ACL, le Comité des candidatures a éprouvé des difficultés énormes à déterminer les tâches du membre étudiant et les principes de base devant guider le choix d'un membre parmi un grand nombre de candidats et candidates qualifié(e)s. Dans le but de résoudre cette impasse, le Conseil d'administration souhaite proposer la solution suivante : dans la mesure du possible, le membre étudiant du Conseil d'administration sera de l'établissement qui accueille le Congrès et une partie de ses tâches serait d'appuyer le travail du coordonnateur (ou la coordonnatrice) local(e). Cette solution présente plusieurs

avantages : (a) le membre étudiant aura des tâches bien définies et réalisables et connaîtrait bien l'établissement accueillant le Congrès; (b) le coordonnateur (ou la coordonnatrice) local(e) aurait l'appui de l'étudiant(e) et l'étudiant(e) serait reconnu(e) pour le travail accompli; (c) les frais associés à la présence du membre étudiant à la réunion du Conseil d'administration seraient diminués (tout en gardant à l'esprit que les frais de logement, d'inscription, de transport sur place et de nourriture ne sont pas remboursés). Cette solution entraîne que le mandat du membre étudiant passerait de deux ans à un an.

8. DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

e. Le membre étudiant est désigné par le Conseil d'administration pour un mandat ~~de deux ans~~ *d'un an*, non renouvelable.

Proposition 2. Que l'article 12 des statuts soit amendé de la façon suivante (le texte à effacer est ~~barré~~ et le texte révisé est en *italiques*).

Explication: Les Comités permanents sur les langues autochtones et sur le statut des femmes en linguistique nous ont fait part de difficultés à maintenir un nombre suffisant de membres et à établir un mandat comportant des buts précis et réalistes. Le Conseil d'administration recommande que ces comités deviennent des comités ad hoc (voir la Proposition 5 ci-bas) au lieu de comités permanents.

12. COMITÉS PERMANENTS - L'Association compte ~~quatre~~ deux comités permanents: le Comité des candidatures, ~~et~~ le Comité de programme; ~~le Comité sur les langues autochtones et le Comité sur le statut des femmes en linguistique.~~

a. Le Comité des candidatures se compose du/de la Président(e) sortant(e), qui en assume la présidence, et de deux personnes élues parmi les membres de l'Association.

b. Le Comité de programme comprend quatre personnes avec droit de vote à ce comité et un(e) Président(e) sans droit de vote. Ces cinq personnes sont élues parmi les membres de l'Association.

~~c. Le Comité sur les langues autochtones comprend cinq personnes, nommées par les membres de ce Comité qui sont déjà en poste.~~

~~d. Le Comité sur le statut des femmes en linguistique comprend trois membres avec le statut de professeur(e) et trois autres membres avec le statut d'étudiant(e). Les membres sont nommé(e)s par les membres de ce Comité qui sont déjà en poste.~~

Proposition 3. Que l'article 13 des statuts soit amendé de la façon suivante (le texte à effacer est ~~barré~~ et le texte révisé est en *italiques*).

Explication: Il s'agit ici d'un amendement découlant de la Proposition 2 et qui ne nécessite donc pas de vote.

13. DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES DES COMITÉS PERMANENTS

a. Les membres du Comité des candidatures sont élus pour deux ans et ne sont pas rééligibles pour un deuxième mandat consécutif. Les mandats de ces membres alternent afin que les deux ne soient pas élus la même année.

b. Les membres du Comité de programme sont élus pour un mandat de quatre ans. Un membre votant de ce Comité est élu chaque année. Les membres du Comité de programme ne sont pas rééligibles pour un deuxième mandat consécutif.

~~e. Les mandats des membres du Comité sur les langues autochtones sont de deux ans et sont renouvelables.~~

~~d. Les mandats des membres du Comité sur le statut des femmes en linguistique sont de deux ans, renouvelables une fois. Ces mandats alternent en sorte que ni les trois membres avec le statut de professeur(e), ni les trois membres avec le statut d'étudiant(e) ne sont élu(e)s la même année.~~

Proposition 4. Que l'article 14 des statuts soit amendé de la façon suivante (le texte à effacer est barré et le texte révisé est en *italiques*).

Explication: Il s'agit ici d'un amendement découlant de la Proposition 2 et qui ne nécessite donc pas de vote.

14. FONCTIONS DES COMITÉS PERMANENTS

a. Le Comité des candidatures propose un(e) candidat(e) pour chacun des postes électifs de l'Association.

b. Le Comité de programme choisit les communications qui seront présentées au congrès annuel de l'Association.

~~c. Le Comité sur les langues autochtones établit des liens entre les linguistes travaillant dans le domaine du maintien et de la relance des langues autochtones au Canada et les communautés qui parlent et enseignent ces langues, et il dissémine de l'information à ce sujet.~~

~~d. Le Comité sur le statut des femmes en linguistique fait des recherches sur le statut des femmes en linguistique et dissémine de l'information à ce sujet.~~

Amendements aux règlements

Proposition 5. Qu'un point soit ajouté aux règlements quant à l'établissement de comités ad hoc.

ETABLISSEMENT DE COMITES AD HOC

Des Comités ad hoc peuvent être mis en place par le Conseil d'administration. Les fonctions (y compris le mandat) d'un Comité ad hoc doivent être approuvées par le Conseil d'administration). Dans le cas où un Comité ad hoc ne soumet pas de rapport à l'Assemblée générale deux ans de suite, ce comité est dissout.

Proposition 6. Qu'un point soit ajouté aux règlements visant à établir le mandat du représentant ou de la représentante à la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH). Il n'y a présentement pas de mandat.

MANDAT DU REPRESENTANT OU DE LA REPRESENTANTE A LA FCSH

Le mandat du représentant ou de la représentante à la FCSH est de cinq ans et est non renouvelable.

3e partie – Bulletin de vote

Proposition 1 (quant à la durée du mandat du membre étudiant au Conseil d'administration)

Pour _____ **Contre** _____

Proposition 2 (Quant au retrait des Comités sur les langues autochtones et sur le statut des femmes en linguistique de la liste des comités permanents)

Pour _____ **Contre** _____

Proposition 5 (quant à l'établissement et à la dissolution de Comités ad hoc)

Pour _____ **Contre** _____

Proposition 6 (quant au mandat du représentant ou de la représentante à la FCSH)

Pour _____ **Contre** _____

Le Prix de rayonnement de l'ACL

OBJECTIFS

Reconnaître les travaux d'une personne dont le rayonnement scientifique a eu un impact sur la reconnaissance de la linguistique dans le grand public ou d'une personne qui a joué un rôle considérable dans la sensibilisation du public à l'importance de la recherche en linguistique au Canada.

ÉCHEANCE DU PRIX

1er décembre de l'année précédant l'attribution (tous les deux ans si une candidature est jugée à la hauteur, prochaine attribution en juin 2007)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Une candidature doit être appuyée par trois (3) personnes et son instigateur ou instigatrice doit être membre de l'ACL.

Aucun formulaire de candidature n'est nécessaire. Les documents peuvent être soumis par les instigateurs ou instigatrices et doivent cependant fournir les renseignements suivants:

- nom du candidat, adresse postale, etc.;
- une notice académique, d'au plus 250 mots, dans laquelle sont précisées, de façon concise, les raisons pour lesquelles le candidat ou la candidate devrait recevoir la distinction proposée;
- une appréciation détaillée des travaux de la personne proposée;
- son curriculum vitae, de 20 pages maximum. La liste des publications pertinentes au prix devrait y être mentionnée;
- le dossier de mise en candidature peut inclure des témoignages d'appui.

Le dossier de soumission complet comprend cinq (5) copies du dossier de candidature et doit être soumis à:

Martha McGinnis
Secrétaire, ACL
Department of Linguistics
University of Calgary
2500 University Drive, N.W.
Calgary, AB T2N 1N4

Rapport financier de la Trésorière, 1er avril 2004 – 31 mars 2005

Revenus	Solde final au 31 mars 2004		!Table Index Cannot be Zero
avril 04	CRSH Subvention de voyage 2004	-413.56	0
avril 04	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2004	-30.00	0
juillet 04	Donation de UWO (langues autochtones)	4,860.00	0
août 04	Presses de l'U. de Toronto avril – juin 2004	15,125.20	0
octobre 04	FCSHS revenus du Congrès 04	155.00	0
octobre 04	Presses de l'U. de Toronto juillet – septembre 2004	2,076.21	0
novembre 04	Remise du comité de programme, U. de Montréal	1,830.00	0
mars 05	Presses de l'U. de Toronto octobre - décembre 2004	1,098.00	0
	Total des entrées de fonds	1,290.40	0
	Dépenses	11,172.20	0
avril 04	Frais d'inscription – Industrie Canada	37,163.45	0
avril 04	Frais de voyage – comité de programme		0
mai 04	Frais d'inscription FCSHS	-2032.00	0
mai 04	Frais du comité de programme	-949.80	0
mai 04	Traduction du procès-verbal	-423.39	0
juillet 04	Congrès 2004 – photocopies, matériel, etc.	-653.56	0
juillet 04	Frais de voyage –conseil d'administration	-2,600.20	0
juillet 04	Frais de voyage – membres	-5,078.28	0
octobre 04	Dépenses Congres 2004 (AV \$225; pause café \$1,522.09+tps)	-1,983.86	0
novembre 04	Cotisation Comité international permanent de linguistes \$300US + frais bancaires	-401.49	0
	Total des dépenses	-14,122.58	0
	Solde final au 31 mars 2005		00
	À noter: le transfert annuel du \$20,000 à RCL n'était pas fait pendant cette année financière.		
	Année financière 2005-06		
avril 05	CRSH Subvention de voyage 2004	4,860.00	
mai 05	Donation de UWO (langues autochtones)	42.00	
mai 05	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2004	8,351.20	
	Total partiel	13,253.20	

Abonnements actuels à la RCL par catégorie et région

25 mai 2005

REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE							
	Régulier	Étudiant	À vie	Gratuit	Institutionnel	Total	2004
AB	6	4	1	0	2	13	20
BC	11	10	0	0	3	24	52
MB	4	2	0	0	2	8	14
NB	5	0	0	0	4	9	11
NL	1	0	3	0	0	4	7
NS	0	1	0	0	1	2	4
ON	47+1	47	3	3	11	111	135
PE	0	0	0	0	1	1	1
QC	18	18	7	0	5	48	63
SK	2	0	0	0	2	4	5
YT	0	1	0	0	0	1	1
SOUS-TOTAL	95	83	14	3	31	226	313
É.-U.	7	3	0	0	138	148	222
AUTRE	8	4	1	0	62	75	119
TOTAL	110	90	15	3	231	449	654
<i>2004</i>	<i>167</i>	<i>123</i>	<i>15</i>	<i>5</i>	<i>344</i>	<i>654</i>	

Sommaire

- Les taux d'abonnement sont en baisse de plus de 30 % depuis 2004
- Les abonnements réguliers sont en baisse de 34%, étudiants en baisse de 27%, et institutionnels en baisse de 33%
- Essentiellement en baisse, toutes catégories et régions confondues
- Individuels: fort probablement parce qu'il n'y a pas eu de numéros de publiés en 2004
- Institutionnels: peut possiblement aussi être dû aux fournisseurs d'accès électronique à des revues (?)

Merci à Evelyn Holmberg des Presses de l'université de Toronto pour les données.

— Soumis par Martha McGinnis, Secrétaire

Rapport du responsable des communications entre l'ACL et les PUT

1.0 Frais d'abonnement

Anne Marie Corrigan (Vice-présidente, Revues) aux PUT nous a fortement déconseillé de mettre en application les augmentations massives approuvées lors de la réunion de l'ACL de l'an dernier — à 25 \$ (étudiant), 60 \$ (régulier) et 75 \$ (institutionnel) pour 2005. Au lieu, le taux institutionnel est passé de 60 \$ à 65 \$ pour 2005, alors que les taux étudiant (18 \$) et régulier (50 \$) sont restés les mêmes. J'ai calculé que si les abonnements demeuraient constants, le fait d'augmenter le taux institutionnel de 5 \$ à chaque deux ans devrait couvrir les augmentations dues à l'inflation pour les 15 années à venir, point auquel le taux institutionnel (100 \$) serait le double du taux régulier (50 \$). Ce processus graduel permettrait des ajustements annuels et éviterait d'écarter des abonnés et de créer des surplus gigantesques en cours de route. (Notez que la RCL a hérité d'un surplus d'environ 10 000 \$ de l'époque Rochette.) Selon cette approche, tous les taux demeureraient les mêmes pour 2006. Puisque la revue a pris un an de retard, il est présentement difficile de planifier pour 2006.

2.0 Gestion financière

J'ai demandé à Anne Marie si les PUT seraient intéressées à gérer les finances de la subvention du CRSH, où il faudrait : déduire ses propres coûts et payer le typographe, la *Linguist List* et l'abonnement à l'ACRS ; également donner à l'ACL 30 % des revenus d'abonnement et de conversion des devises américaines et donner 15 % à la rédactrice de la RCL. Anne Marie a répondu qu'elle était intéressée, mais seulement une fois que la revue aura rattrapé le retard sur son échéancier.

3.0 Charge de travail de la Rédactrice

J'ai demandé à Anne Marie si elle pensait que de réduire le nombre de numéros à trois réduirait la charge de travail de la Rédactrice. Anne Marie croit que ça ne devrait pas être nécessaire puisque la plupart du travail se situe au niveau de la communication, de la révision par des pairs et du choix des articles. Elle a noté que nous pourrions considérer adopter le système de révision par des pairs en ligne, que les PUT développent actuellement (et qui devrait être prêt d'ici cet automne). Cependant, elle croit que cette solution ne réglerait pas la présente crise de la RCL et recommande de ne pas adopter de nouveau système de révision avant que la revue ait rattrapé son retard.

4.0 L'équipe de rédaction

En avril 2005, j'ai demandé à Anne Marie de décrire sa relation de travail avec la nouvelle équipe de rédaction. Anne Marie a répondu qu'elle n'avait absolument aucun contact avec Rose-Marie et a très clairement indiqué que la direction de Rose-Marie avait eu un impact destructeur sur la revue. Elle est sérieusement déçue de constater qu'on n'avait rien publié cette année, particulièrement après les efforts qu'Anne Rochette avait faits pour remettre la revue sur la bonne voie. Elle a ajouté que c'était particulièrement fâcheux compte tenu du fait que la revue avait été choisie pour faire partie de *Project Muse*. Elle nous a pressés de trouver un nouveau rédacteur aussi vite que possible.

— Martha McGinnis, Secrétaire

Rapport annuel du Comité pour le prix pour la communication étudiante

1.0 Membres du comité

Shanley Allen, Olga Arnaudova, Laura Colantoni, Elizabeth Cowper, Rose-Marie Deschaine, Natalia Diaz-Insense, **Carrie Dyck (Présidente)**, Rob Hagiwara, Elaine Gold, Alexei Kochetov, Emmanuel Nikiema, Keren Rice, Maria Luisa Rivero, Yves Roberge, Ron Smyth, Andrea Wilhelm, Martina Wiltschcko et Chris Wolfart.

Carrie désire remercier sincèrement les évaluateurs qui ont généreusement donné de leur temps et apporté leur expertise.

Prix pour la communication étudiante de 2004

Il y a eu un total de 26 communications étudiantes qui ont pris part à la compétition. Les articles sont venus d'au moins 8 institutions canadiennes différentes. (En raison des questions de droit à la vie privée soulevées à l'assemblée de 2004, on ne fournit pas ici la liste des institutions. On croit que le fait de les répertorier pourrait permettre d'identifier spécifiquement les individus qui, pour quelque raison que ce soit, n'avaient pas souhaité prendre part à la compétition.)

La répartition des articles par domaine est la suivante : Syntaxe (10) et Phonologie (6). Encore une fois, pour respecter le droit à la vie privée, on ne présente pas de répartition détaillée des 10 articles restants: Grammaticalisation, Acquisition du langage, Morphologie, Psycholinguistique, Phonétique, Sémantique, Langue des signes et Sociolinguistique/Variation (10 au total).

Le comité a conclu que le prix pour la meilleure communication devrait être décerné à :

Anousha Sedighi, Université d'Ottawa
Animacy: the overlooked feature in Persian.

On a décerné une mention honorable à :

Mike Barrie, Université de Toronto
Unifying Antisymmetry and Bare Phrase Structure

Les évaluateurs ont été impressionnés du haut calibre de plusieurs des présentations étudiantes. Ils ont trouvé particulièrement difficile de faire un choix parmi quatre excellentes communications. Sur la base de discussions antérieures, on a décidé de recommander une seule communication gagnante et une communication en seconde place pour cette compétition et celles dans le futur.

En tant que Présidente du comité, je désire manifester ma gratitude à l'égard de toutes les personnes impliquées dans la compétition, particulièrement aux étudiantes et aux étudiants pour avoir présenté des communications si intéressantes. Merci aussi à Peter Avery et aux évaluateurs cités ci-haut pour avoir aidé à assurer le succès de cette compétition.

Sincèrement,

Carrie Dyck, Membre associée du Conseil

Présidente sortante, Prix pour la communication étudiante de 2004

Rapport du Comité des candidatures

1.0 Membres du comité

Les membres du Comité des candidatures étaient Ileana Paul, Charles Reiss et la présidente, Henrietta J. Cedergren.

2.0 Tâches

Cette année, le comité devait accomplir deux tâches. La première consistait à trouver un membre intérim du Comité de programme en remplacement de David Heap qui était devenu président intérim du Comité de programme. La deuxième consistait à trouver des candidats pour les postes de

Membre associé du conseil exécutif,
Membre du comité des candidatures, et
Vice-président-président élu de l'association

À fin d'acquitter ces tâches, le comité a initié deux procédures de consultation. Premièrement, un appel général aux nominations pour les postes de Membre associé du conseil exécutif et de Membre du comité des candidatures a été fait auprès des membres de l'ACL à l'aide de la liste électronique. Deuxièmement, et ce à fin d'obtenir des noms de candidats potentiels pour le poste de Vice-président-président élu de l'association, le comité s'est adressé au président et au vice-président actuels de l'association, ainsi qu'à un groupe d'anciens présidents de l'association.

3.0 Candidatures

Les membres du comité ont le plaisir de présenter les candidatures suivantes aux membres de l'assemblée:

- Membre associée (2005-2007): Gabriela Alboiu, Université York
- Membre, Comité des candidatures (2005-2007): Kevin Russell, Université du Manitoba
- Vice-président et président élu (2005-2007): Gary Libben, Université d'Alberta

Le comité demande que les postes suivants soient confirmés:

- Membre, Comité de programme (2005-2009): Mireille Tremblay, Université Queen's
- Président, Comité de programme (2005-2009): David Heap, Université Western Ontario

[*Note de la secrétaire:* On a discuté plus amplement de ces postes lors de la réunion du Conseil exécutif et on a fait les révisions suivantes : Membre, Comité de programme (2005-2006) : David Heap, Université Western Ontario; Présidente, Comité de programme (2005-2008) : Mireille Tremblay, Université Queen's.]

Henrietta J. Cedergren
Présidente, Comité des candidatures

Rapport du comité de programme

1. Taux d'acceptation des résumés

Le comité de programme a reçu 111 résumés, dont 15 n'ont pas été retenus, pour un taux d'acceptation de 86,5%. Six communications ont été annulées, laissant 90 communications au programme final. Les chiffres correspondants des années précédentes sont les suivants : 2004 (85/10/8 = 67 communications); 2003 (101/18/10 = 73 communications); 2002 (110/16/11 = 83 communications); 2001 (67/9/12 = 49 communications); 2000 (78/12/8 = 58 communications). La répartition des taux d'acceptation selon le domaine figure dans le tableau ci-dessous :

Domaine	soumis	accepté	taux d'acceptation (%)
analyse du discours	0	0	--
pragmatique	2	1	50,0
acquisition L1/L2	11	8	72,7
morphologie	8	7	87,5
phonétique	5	4	80,0
phonologie	14	13	92,9
ling. historique / contact	4	4	100
psycholinguistique	6	6	100
sémantique	9	8	88,9
langue des signes	2	2	100
sociolinguistique	13	9	69,2
syntaxe	35	34	97,1
autres	2	0	0
TOTAL	111	96	86,5

Taux global d'acceptation des années précédentes : 2004 (88,2%); 2003 (82,1%), 2002 (85,4%); 2001 (86,5%); 2000 (84,6%). Des 90 communications dans le programme final de cette année, 19 (soit 21,1%) sont en français; 40 communications (44,5%) ont des étudiantes ou des étudiants comme auteur.e.s.

2. Appel aux communications

L'appel aux communications a été affiché sur le site internet de l'ACL et envoyé aux membres de l'ACL par courriel.

3. Réunion du comité de programme

Mireille Tremblay s'est jointe au comité à l'automne de façon intérimaire. Deux membres et le président du comité se sont réunis vers le début mars à Toronto.

4. Soumission électronique des résumés.

107 des 111 résumés ont été soumis par courriel, sans problème important. Je propose d'ouvrir une adresse permanente à Gmail pour les soumissions à l'ACL, pour éviter les excès de quota occasionnels.

5. Session spéciale

Avec l'Association canadienne des hispanistes, nous avons lancé un appel pour une session spéciale sur « La linguistique hispanique au Canada ». 16 résumés ont été soumis pour cette session, et évalués par un comité ad hoc des deux associations (Ana-Teresa Pérez-Leroux, Joyce Bruhn de Garavito, Jerzy Kowal et David Heap). Des 13 résumés qui ont été admis, un a été retiré : nous avons donc 12 communications au programme de la session spéciale qui aura lieu le mardi 31 mai, dans l'édifice Ivey 3B04. Tous les membres de l'ACL y seront les bienvenus (le programme et les résumés sont inclus dans votre livret de l'ACL), et nous sommes également invités à un déjeuner informel (avec les compliments de la Fédération canadienne des sciences humaines, pour favoriser l'interdisciplinarité), à 12h10 mardi.

6. Remerciements

Le comité de programme remercie Daniel Currie Hall, qui a affiché sur le site internet l'appel aux communications, le programme de la conférence et les nombreuses mises à jour, ainsi qu'Yvan Rose qui fait parvenir les différentes annonces à la liste de l'ACL. Les sessions spéciales du congrès ont été organisées par Jeff Tennant (session plénière conjointe ACL/ACLA), Patricia Balcom (déjeuner-causerie du comité sur le statut des femmes en linguistique) Yves Roberge, Chiara Frigeni et Magdalena Goledzinowska (table ronde) et par la collectivité (déjeuner-causerie du comité sur les langues autochtones). Darcie Williams a préparé le programme ainsi que le livret des résumés, avec l'aide de Claire Gurski, Patricia Bayona et Valérie Prat. David Heap, qui a agi à titre de représentant local, remercie tout particulièrement la Représentante des Étudiant.e.s auprès de l'ACL, Claire Gurski, qui a organisé le personnel pour les pauses-café et la table d'accueil, et Darcie Williams, dont l'aide en tout moment reste indispensable. La participation bénévole de Kanstantsin Tsedryk, Mikalai Kliashchuk et Ivan Chow est également fort appréciée.

David Heap (président), pour le comité du programme :
Mireille Tremblay, Sarah Cummins, Marie-Hélène Côté, Sali Tagliamonte

Rapport annuel du Comité pour le prix pour la communication étudiante

1.0 Membres du comité

Shanley Allen, Olga Arnaudova, Laura Colantoni, Elizabeth Cowper, Rose-Marie Deschaine, Natalia Diaz-Insense, **Carrie Dyck (Présidente)**, Rob Hagiwara, Elaine Gold, Alexei Kochetov, Emmanuel Nikiema, Keren Rice, Maria Luisa Rivero, Yves Roberge, Ron Smyth, Andrea Wilhelm, Martina Wiltschcko et Chris Wolfart.

Carrie désire remercier sincèrement les évaluateurs qui ont généreusement donné de leur temps et apporté leur expertise.

Prix pour la communication étudiante de 2004

Il y a eu un total de 26 communications étudiantes qui ont pris part à la compétition. Les articles sont venus d'au moins 8 institutions canadiennes différentes. (En raison des questions de droit à la vie privée soulevées à l'assemblée de 2004, on ne fournit pas ici la liste des institutions. On croit que le fait de les répertorier pourrait permettre d'identifier spécifiquement les individus qui, pour quelque raison que ce soit, n'avaient pas souhaité prendre part à la compétition.)

La répartition des articles par domaine est la suivante : Syntaxe (10) et Phonologie (6). Encore une fois, pour respecter le droit à la vie privée, on ne présente pas de répartition détaillée des 10 articles restants: Grammaticalisation, Acquisition du langage, Morphologie, Psycholinguistique, Phonétique, Sémantique, Langue des signes et Sociolinguistique/Variation (10 au total).

Le comité a conclu que le prix pour la meilleure communication devrait être décerné à :

Anousha Sedighi, Université d'Ottawa
Animacy: the overlooked feature in Persian.

On a décerné une mention honorable à :

Mike Barrie, Université de Toronto
Unifying Antisymmetry and Bare Phrase Structure

Les évaluateurs ont été impressionnés du haut calibre de plusieurs des présentations étudiantes. Ils ont trouvé particulièrement difficile de faire un choix parmi quatre excellentes communications. Sur la base de discussions antérieures, on a décidé de recommander une seule communication gagnante et une communication en seconde place pour cette compétition et celles dans le futur.

En tant que Présidente du comité, je désire manifester ma gratitude à l'égard de toutes les personnes impliquées dans la compétition, particulièrement aux étudiantes et aux étudiants pour avoir présenté des communications si intéressantes. Merci aussi à Peter Avery et aux évaluateurs cités ci-haut pour avoir aidé à assurer le succès de cette compétition.

Sincèrement,

Carrie Dyck, Membre associée du Conseil